



## MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD  
☎ 04.66.60.70.22. 📠 04.66.60.61.97.



[accueil@bagard.fr](mailto:accueil@bagard.fr)

## COMPTE RENDU

### Du CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE du 08 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit du mois de décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

#### **Etaient présents :**

BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, ROUSSEL Yves, VEZY Anne, MAERTEN David, MAURIN Daniel, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, HAUTION Jean-Michel, TALARON Christophe, BERNARD Clémence, GAY Sandrine, DESTRUUEL Benjamin.

**Absents :** BINAND Marianne, BENOI Bruno, SOENEN Bernard, ANESI Joëlle, FREVILLE Franck, CLAUZEL Cyril, CARLE Pierre,

#### **ARRIVEE DE M. CARLE A COMPTER DU POINT 4.**

**Procuration :** De Mme Binand à Mme Vezy, de M. Benoi à M. Roussel, de M. Freville à Mme Mazy,

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

M. Benoi souhaite que sa remarque de la séance précédente soit libellée de manière différente.

**Après modification, le procès-verbal** de la séance du 10 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité (18 voix pour

**Monsieur le Maire indique qu'il souhaite retirer de l'ordre du jour le point 10 de la convocation car il n'a pas tous les éléments pour pouvoir le présenter au conseil municipal. Ce sera fait lors d'une prochaine réunion.**

*Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication*

N° DE DELIBERATION	OBJET	VOTE																
<b>2021_12_01 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE	<b>Autorisation à donner au Maire</b> pour la signature d'une convention avec Alès Agglomération pour la délégation de la compétence "Encaissement – Facturation pour le périscolaire et le restaurant scolaire"	UNANIMITE (18 voix pour)																
<b>2021_12_02 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE	<b>Création d'un groupement de commandes</b> entre la Ville d'Alès et plusieurs commune dont Bagard (autres acheteurs publics) en vue de la passation d'un accord cadre de fourniture et de livraison de repas pour la restauration scolaire. <b>Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes</b>	UNANIMITE (18 voix pour)																
<b>2021_12_03 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE	<b>Répartition des agents de la Communauté Alès Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b> suite à la restitution des compétences « enseignement élémentaire et préélémentaire public » et « restauration scolaire » – <b>Autorisation de signature de la convention de répartition</b>	UNANIMITE (18 voix pour)																
<b>2021_12_04 :</b> Rapporteur : D. BENIRBAH	<b>Fixation des tarifs</b> du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 <b>Restaurant scolaire :</b> <table border="1" data-bbox="357 1137 1254 1397"> <tr> <td>QF jusqu'à 600</td> <td>1€</td> </tr> <tr> <td>QF compris entre 600 et 765</td> <td>2.70 €</td> </tr> <tr> <td>QF supérieur à 765</td> <td>3.60 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif majoré selon les modalités définies par le règlement intérieur</td> <td>6 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif PAI</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Tarif adulte</td> <td>5 €</td> </tr> </table> <b>Accueil Périscolaire :</b> <table border="1" data-bbox="357 1438 1254 1585"> <tr> <td>Tarif par accueil</td> <td>1.15 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif majoré selon les modalités définies par le règlement intérieur</td> <td>3.00 €</td> </tr> </table>	QF jusqu'à 600	1€	QF compris entre 600 et 765	2.70 €	QF supérieur à 765	3.60 €	Tarif majoré selon les modalités définies par le règlement intérieur	6 €	Tarif PAI	Gratuit	Tarif adulte	5 €	Tarif par accueil	1.15 €	Tarif majoré selon les modalités définies par le règlement intérieur	3.00 €	UNANIMITE (19 voix pour)
QF jusqu'à 600	1€																	
QF compris entre 600 et 765	2.70 €																	
QF supérieur à 765	3.60 €																	
Tarif majoré selon les modalités définies par le règlement intérieur	6 €																	
Tarif PAI	Gratuit																	
Tarif adulte	5 €																	
Tarif par accueil	1.15 €																	
Tarif majoré selon les modalités définies par le règlement intérieur	3.00 €																	
<b>2021_12_05 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE	<b>Création d'emplois à compter</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 dans le cadre du transfert de personnel suite au transfert de la compétence éducation. <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à Temps Complet</li> <li>- 3 postes d'adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe à TC</li> <li>- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à TNC 31.5 h/s</li> <li>- 1 poste d'adjoint technique à Temps Complet</li> </ul>	UNANIMITE (19 voix pour)																

*Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication*

<p><b>2021_12_06 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><b><u>Autres créations d'emplois</u></b> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un poste d'adjoint technique territorial Temps Non Complet 24 h/s</li> <li>- un poste d'adjoint technique territorial Temps Non Complet 30 h/s</li> <li>- un poste d'adjoint territorial du patrimoine TNC 30h/s</li> <li>- un poste d'attaché territorial à temps complet</li> </ul>	<p>UNANIMITE (19 voix pour)</p>
<p><b>2021_12_07 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><b>Tarifs d'occupation du stade de Bagard</b> par les associations non communales. 30 €/mois par ½ journée ou soirée d'occupation.</p>	<p>UNANIMITE (19 voix pour)</p>
<p><b>2021_12_08 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><b><u>Délibération de principe</u></b> autorisant le Maire à céder un chemin rural désaffecté à M. Gérard Dhombres.</p> <p><b>Le Conseil Municipal décide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>de lancer</b> la procédure de cession de ce chemin rural</li> <li>- <b>d'autoriser</b> le Maire à organiser l'enquête publique correspondante</li> <li>- <b>d'autoriser</b> le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire</li> </ul>	<p>UNANIMITE (19 voix pour)</p>
<p><b>2021_12_09 :</b> Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><b><u>Création des Comités Consultatifs ( CC ) :</u></b></p> <p><b>CC de l'environnement et du développement durable :</b> Monique Lobier, Alix Frédiani, Estelle Camps-Gaucher, Nicolas Andreu, Pierre Mercol, Eric Gaucher, Rémy Gay</p> <p><b>CC de la cohésion sociale et de l'économie des entreprises :</b> Dahbia Benirbah, David Maerten, Michel Picard, Pascal Polge, Romuald Nadalet, Jean-Paul Clavel, Olivier Maurin</p> <p><b>CC du patrimoine remarquable :</b> Pierre Carle, Yann Roussel</p> <p><b>CC de la jeunesse et de l'éducation :</b> Dahbia Benirbah, Séverine Giner, Séverine Gazel, Perrine Duchamp, Christelle Gisbert, Nadia Benomar.</p> <p><b>CC de la Culture :</b> Anne Vezy, Marianne Binand, Chantal Mazuc, Mireille Jullien, Corentin Ventre, Jacqueline Williot, Emilie Mazoué, Didier Locheron, Yann Roussel, Andrée Pienkowski</p>	<p>UNANIMITE (19 voix pour)</p>

*Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication*

**Monsieur le Maire fait part des décisions prises par délégation du Conseil Municipal :**

N°	OBJET	MONTANT
22	Virement de crédits à partir du chapitre dépenses imprévues (fonctionnement)	Dépenses en moins : 022 Dépenses imprévues : - 2 410 €  Dépenses en plus : 661132 Remboursement d'intérêt d'emprunt au groupement de commune : + 2 410 €

Affiché le 10 décembre 2021.

*Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication*